

I. De l'injustice de l'esclavage des Nègres, considérée par rapport à leurs maîtres.

Réduire un homme à l'esclavage, l'acheter, le vendre, le retenir dans la servitude, ce sont de véritables crimes, & des crimes pires que le vol. En effet on dépouille l'esclave, non-seulement de toute propriété mobilière ou foncière, mais de la faculté d'en acquérir, mais la propriété de son tems, de ses forces, de tout ce que la nature lui a donné pour conserver sa vie ou satisfaire à ses besoins. À ce tort on joint celui d'enlever à l'esclave le droit de disposer de sa personne.

Ou il n'y point de morale, ou il faut convenir de ce principe. Que l'opinion ne flétrisse point ce genre de crime, que la loi du pays le tolère ; ni l'opinion, ni la loi ne peuvent changer la nature des actions, & cette opinion serait celle de tous les hommes, & le genre humain assemblé aurait, d'une voix unanime, porté cette loi, que le crime resteroit toujours un crime.

Dans la suite nous comparerons souvent avec le vol l'action de réduire à l'esclavage. Ces deux crimes, quoique le premier soit beaucoup moins grave, ont de grands rapports entr'eux ; & comme l'un a toujours été le crime du plus fort, et le vol celui du plus faible, nous trouvons toutes les questions sur le vol résolues d'avance & suivant de bons principes, par tous les moralistes, tandis que l'autre crime n'a pas même de nom dans leurs livres. Il faut excepter cependant le vol à main armée qu'on appelle *conquête*, & quelques autres espèces de vols où c'est également le plus fort qui dépouille le plus faible : les moralistes sont aussi muets sur ces crimes que sur celui de réduire des hommes à l'esclavage.

II. Raisons dont on se sert pour excuser l'esclavage des Nègres.

On dit, pour excuser l'esclavage des Nègres achetés en Afrique, que ces malheureux sont, ou des criminels condamnés au dernier supplice, ou des prisonniers de guerre qui seroient mis à mort, s'ils n'étoient pas achetés par les Européens.

D'après ce raisonnement, quelques écrivains nous présentent la traite des Nègres comme étant presque un acte d'humanité. Mais nous observerons,

1°. Que ce fait n'est pas prouvé & n'est pas même vraisemblable. Quoi, avant que les Européens achetassent des Nègres, les Africains égorgoient tous leurs prisonniers ! Ils tuoient non-seulement les femmes mariées, comme c'étoit, dit-on, autrefois l'usage chez une horde de voleurs orientaux, mais même les filles non mariées, ce qui n'a jamais été rapporté d'aucun peuple. Quoi ! si nous n'allions pas chercher des Nègres en Afrique, les Africains tueroient les esclaves qu'ils destinent maintenant à être vendus. Chacun des deux partis aimeroit mieux assommer ses prisonniers que de les échanger ! Pour croire des faits invraisemblables, il faut des témoignages respectables, & nous n'avons ici que ceux des gens employés au commerce des Nègres. Je n'ai jamais eu l'occasion de les fréquenter, mais il y avoit chez les Romains des hommes livrés au même commerce, & leur nom est encore une injure.

2°. En supposant qu'on sauve la vie du Nègre qu'on achète, on ne commet pas moins un crime en l'achetant, si c'est pour le revendre ou le réduire en esclavage. C'est précisément l'action d'un homme qui, après avoir sauvé un malheureux poursuivi par des assassins, le voleroit : ou bien si on suppose que les Européens ont déterminé les Africains à ne plus tuer leurs prisonniers, ce seroit l'action d'un homme qui seroit parvenu à dégouter des brigands d'assassiner les passans, & les auroit engagés à se contenter de les voler avec lui. Diroit-on dans l'une ou dans l'autre de ces suppositions, que cet homme n'est pas un voleur ? Un homme qui, pour en sauver un autre de la mort, donneroit de son nécessaire, seroit sans doute en droit d'exiger un dédommagement ; il pourroit acquérir un droit sur le bien & même sur le travail de celui qu'il a sauvé, en prélevant cependant ce qui est nécessaire à la subsistance de l'obligé : mais il ne pourroit sans injustice le réduire à l'esclavage. On peut acquerir des droits sur la propriété future d'un autre homme, mais jamais sur sa personne. Un homme peut avoir le droit d'en forcer un autre à travailler pour lui, mais non pas de le forcer à lui obéir.

3°. L'excuse alléguée est d'autant moins légitime, que c'est au contraire l'infame commerce des brigands d'Europe qui fait naître entre les Africains des guerres presque continuelles, dont l'unique motif est le désir de faire des prisonniers pour les vendre. Souvent les Européens eux-mêmes fomentent ces guerres par leur argent ou par leurs intrigues ; ensorte qu'ils sont coupables, non-seulement du crime de réduire des hommes à l'esclavage, mais encore de tous les meurtres commis en Afrique pour préparer ce crime. Ils ont l'art perfide d'exciter la cupidité & les passions des Africains, d'engager le père à livrer ses enfans, le frère à trahir son frère, le prince à vendre ses sujets. Ils ont donné à ce malheureux peuple le goût destructeur des liqueurs fortes, ils lui ont communiqué ce poison qui, caché dans les forêts de l'Amérique, est devenu, grâce à l'active avidité des Européens, un des fléaux du globe, & ils osent encore parler d'humanité.

Condorcet, Réflexions sur l'esclavage des nègres (1781)

CE QUI LEUR ARRIVA A SURINAM,
ET COMMENT CANDIDE
FIT CONNAISSANCE AVEC MARTIN

La première journée de nos deux voyageurs fut assez agréable. Ils étaient encouragés par l'idée de se voir possesseurs de plus de trésors que l'Asie, l'Europe et l'Afrique n'en pouvaient rassembler. Candide, transporté, écrivit le nom de Cunégonde sur les arbres. A la seconde journée, deux de leurs moutons s'enfoncèrent dans les marais, et y furent abîmés⁷⁵ avec leurs charges; deux autres moutons moururent de fatigue quelques jours après; sept ou huit périrent ensuite de faim dans un désert; d'autres tombèrent au bout de quelques jours dans des précipices. Enfin, après cent jours de marche, il ne leur resta que deux moutons. Candide dit à Cacambo : « Mon ami, vous voyez comme les richesses de ce monde sont périssables; il n'y a rien de solide que la vertu et le bonheur de revoir mademoiselle Cunégonde. — Je l'avoue, dit Cacambo; mais il nous reste encore deux moutons avec plus de trésors que n'en aura jamais le roi d'Espagne⁸⁰; et je vois de loin une ville que je soupçonne être Surinam⁸⁵, appartenante⁹⁰ aux Hollandais. Nous sommes au bout de nos peines et au commencement de notre félicité⁹⁵. »

En approchant de la ville⁹⁵, ils rencontrèrent un nègre étendu par terre, n'ayant plus que la moitié de son habit, c'est-à-dire d'un caléçon de toile bleue; il manquait à ce pauvre homme la jambe gauche et la main droite. « Eh! mon Dieu! lui dit Candide en hollandais, que fais-tu là, mon ami, dans l'état horrible où je te vois? — J'attends mon maître, M. Vanderdendur¹⁰⁰, le fameux négociant, répondit le nègre. — Est-ce M. Vanderdendur, dit Candide, qui t'a traité ainsi? — Oui, monsieur, dit le nègre, c'est l'usage. On nous donne un caléçon de toile pour tout vêtement deux fois l'année¹⁰⁵. Quand nous travaillons aux sucreries, et que la meule nous attrape le doigt, on nous coupe la main¹¹⁰; quand nous voulons nous enfuir, on nous coupe la jambe¹¹⁵ :

je me suis trouvé dans les deux cas. C'est à ce prix que vous mangez du sucre en Europe¹²⁰. Cependant, lorsque ma mère me vendit dix écus patagons¹²⁵ sur la côte de Guinée¹³⁰, elle me disait : « Mon cher enfant, bénis nos fétiches, adore-les toujours, ils te feront vivre heureux; tu as l'honneur d'être esclave de nos seigneurs les blancs, et tu fais par là la fortune de ton père et de ta mère. » Hélas! je ne sais pas si j'ai fait leur fortune, mais ils n'ont pas fait la mienne. Les chiens, les singes et les perroquets sont mille fois moins malheureux que nous; les fétiches¹³⁵ hollandais qui m'ont converti¹⁴⁰ me disent tous les dimanches que nous sommes tous enfants d'Adam, blancs et noirs¹⁴⁵. Je ne suis pas généalogiste; mais si ces précheurs disent vrai, nous sommes tous cousins issus de germain. Or vous m'avouerez qu'on ne peut pas en user avec ses parents d'une manière plus horrible.

— O Pangloss! s'écria Candide, tu n'avais pas deviné cette abomination¹⁵⁰; c'en est fait, il faudra qu'à la fin je renonce à ton optimisme¹⁵⁵. — Qu'est-ce qu'optimisme? disait Cacambo. — Hélas! dit Candide, c'est la rage de soutenir que tout est bien quand on est mal¹⁶⁰; et il versait des larmes en regardant son nègre; et en pleurant, il entra dans Surinam¹⁶⁵.

La première chose dont ils s'informent, c'est s'il n'y a point au port quelque vaisseau qu'on pût envoyer à Buenos-Ayres. Celui à qui ils s'adressèrent était justement un patron espagnol qui s'offrit à faire avec eux un marché honnête. Il leur donna rendez-vous dans un cabaret. Candide et le fidèle Cacambo allèrent l'y attendre avec leurs deux moutons.

Candide, qui avait le cœur sur les lèvres, conta à l'Espagnol toutes ses aventures¹⁷⁰, et lui avoua qu'il voulait enlever mademoiselle Cunégonde. « Je me garderai bien de vous passer à Buenos-Ayres, dit le patron; je serais pendu, et vous aussi; la belle Cunégonde est la maîtresse favorite de monseigneur. » Ce fut un coup de foudre pour Candide¹⁷⁵, il pleura longtemps; enfin il tira à part Cacambo. « Voici, mon cher ami, lui dit-il, ce qu'il faut que tu fasses. Nous avons chacun dans nos poches pour cinq ou six millions de diamants¹⁸⁰; tu es plus habile que moi; va prendre mademoiselle Cunégonde à Buenos-Ayres. Si le gouverneur fait quelque difficulté, donne-lui un million; s'il ne se rend pas, donne-lui-en deux; tu n'as point tué d'inquisiteur, on ne se défiera point de toi. J'équiperai un autre vaisseau, j'irai l'attendre à Venise; c'est un pays libre où l'on n'a rien à craindre ni des Bulgares, ni des Abares, ni des Juifs, ni des inquisiteurs¹⁸⁵. » Cacambo applaudit à cette sage résolution. Il était au désespoir de se séparer d'un bon maître devenu son ami intime¹⁹⁰; mais le plaisir de lui être utile l'emporta sur la douleur de le quitter. Ils s'embrassèrent en versant des larmes; Candide lui recommanda de ne point oublier la bonne vieille¹⁹⁵. Cacambo partit dès le jour même; c'était un très bon homme que ce Cacambo.

Candide resta encore quelque temps à Surinam, et attendit qu'un autre patron voulût le mener en Italie, lui et les deux moutons qui lui restaient. Il prit des domestiques, et acheta tout ce qui lui était nécessaire pour un long voyage; enfin monsieur Vanderdendur, maître d'un gros vaisseau, vint se présenter à lui. « Combien voulez-vous, demanda-t-il à cet homme, pour me mener en droiture à Venise, moi, mes gens, mon bagage, et les deux moutons que voilà? » Le patron s'accorda à dix mille piastres²⁰⁰; Candide n'hésita pas.

« Oh! oh! dit à part soi le prudent Vanderdendur, cet évangéliste donne dix mille piastres tout d'un coup! il faut qu'il soit bien riche. » Puis, revenant un moment après, il signifia qu'il ne pouvait partir à moins de vingt mille. « Eh! bien vous les aurez, dit Candide.

— Ouais, se dit tout bas le marchand, cet homme donne vingt mille piastres aussi aisément que dix mille. » Il revint encore, et dit qu'il ne pouvait le conduire à Venise à moins de trente mille piastres. « Vous en aurez donc trente mille, répondit Candide.

— Oh! oh! se dit encore le marchand hollandais, trente mille piastres ne coûtent rien à cet homme-ci; sans doute les deux moutons portent des trésors immenses; n'insistons pas davantage; faisons-nous d'abord payer les trente mille piastres, et puis nous verrons. » Candide vendit deux petits diamants, dont le moindre valait plus que tout l'argent que demandait le patron. Il le paya d'avance. Les deux moutons furent embarqués. Candide suivait dans un petit bateau pour joindre le vaisseau à la rade; le patron prend son temps²¹⁵, met à la voile, démarre;

le vent le favorise. Candide, éperdu et stupéfait, le perd bientôt de vue. « Hélas! cria-t-il, voilà un tour digne de l'ancien monde²²⁰. » Il retourne au rivage, abîmé dans la douleur; car enfin il avait perdu de quoi faire la fortune de vingt monarques.

Il se transporte chez le juge hollandais; et, comme il était un peu troublé, il frappe rudement à la porte; il entre, expose son aventure, et crie un peu plus haut qu'il ne convenait. Le juge commença par lui faire payer dix mille piastres pour le bruit qu'il avait fait; ensuite il l'écouta patiemment, lui promit d'examiner son affaire sitôt que le marchand serait revenu, et se fit payer dix mille autres piastres pour les frais de l'audience.

Ce procédé acheva de désespérer Candide; il avait à la vérité essayé des malheurs mille fois plus douloureux; mais le sang-froid du juge, et celui du patron dont il était volé, alluma sa bile, et le plongea dans une noire mélancolie. La méchanceté des hommes se présentait à son esprit dans toute sa laideur, il ne se nourrissait que d'idées tristes²³⁰. Enfin un vaisseau français étant sur le point de partir pour Bordeaux²³⁵, comme il n'avait plus de moutons chargés de diamants à embarquer, il loua une chambre du vaisseau à juste prix, et fit signifier dans la ville qu'il payerait le passage, la nourriture, et donnerait deux mille piastres à un honnête homme qui voudrait faire le voyage avec lui, à condition que cet homme serait le plus dégoûté de son état et le plus malheureux de la province.

Il se présenta une foule de prétendants qu'une flotte n'aurait pu contenir. Candide voulant choisir entre les plus apparents²⁴⁰, il distingua une vingtaine de personnes qui lui paraissaient assez sociables, et qui toutes prétendaient mériter la préférence. Ils se rassemblèrent dans son cabaret, et leur donna à souper, à condition que chacun ferait serment de raconter fidèlement son histoire, promettant de choisir celui qui lui paraîtrait le plus à plaindre et le plus mécontent de son état à plus juste titre, et de donner aux autres quelques gratifications.

La séance dura jusqu'à quatre heures du matin²⁴⁵. Candide, en écoutant toutes leurs aventures, se ressouvait de ce que lui avait dit la vieille en allant à Buenos-Ayres, et de la gagare qu'elle avait faite, qu'il n'y avait personne sur le vaisseau à qui il ne fût arrivé de très grands malheurs²⁵⁰. Il songeait à Pangloss à chaque aventure qu'on lui contait. « Ce Pangloss, disait-il, serait bien embarrassé à démontrer son système. Je voudrais qu'il fût ici. Certainement si tout va bien, c'est dans Eldorado, et non pas dans le reste de la terre. » Enfin il se détermina en faveur d'un pauvre savant qui avait travaillé dix ans pour les libraires à Amsterdam. Il jugea qu'il n'y avait point de métier au monde dont on dût être plus dégoûté²⁵⁵.

Ce savant, qui était d'ailleurs un bon homme, avait été volé par sa femme, battu par son fils, et abandonné de sa fille, qui s'était fait enlever par un Portugais. Il venait d'être privé d'un petit emploi duquel il subsistait²⁶⁰, et les prédicants de Surinam le persécutaient parce qu'ils le prenaient pour un socinien²⁶⁵. Il faut avouer que les autres étaient pour le moins aussi malheureux que lui; mais Candide espérait que le savant le désennuierait dans le voyage. Tous ses autres rivaux trouveront que Candide leur faisait une grande injustice; mais il les apaisa en leur donnant à chacun cent piastres.

Candide, Voltaire, 1759